
**Registre des délibérations
du Conseil Municipal**

Nombre de
conseillers élus :
27

Séance du 28 janvier 2019

Nombre de
conseillers en
fonction : 26

Sous la présidence de Monsieur BOLTZ Stéphane, Maire

Nombre de
conseillers
présents : 19

Présents

- Mesdames ASSIOMA-COSTA Eliane, THOMAS Ornella, TOSCANI Annarita, LEICHTNAM Marianne, LICATA Angèle, MALNATI Laurence, MALRAISON Evelyne, MASCHIELLA Karine.
- Messieurs, BOLTZ Stéphane, DERIU Clément, IACUZZO Hugues, VEZAIN Philippe, WEISS Frédéric, BIASINI François, ZELLER Cédric, CECERE Antoine, CLAUSE Jean-Claude, HOENEN Daniel, TINTANET-DANGLA Jérôme.

- Membres du Conseil Municipal absents excusés, ayant accordé une procuration
Mme BARBIER Estelle donne procuration à M. BOLTZ Stéphane.
Mme LUCCHINA Carine donne procuration à M. IACUZZO Hugues.
Mme IFFLI Emmanuelle donne procuration à MASCHIELLA Karine.
M. GARZIA Orest donne procuration à Mme ASSIOMA COSTA Eliane.
- Membres du Conseil Municipal absents non excusés :
Mme PEPLINSKI Céline
M. BETOU Denis
M. CINGOLANI Damien

Secrétaire de séance : Mme THOMAS Ornella

L'an deux mille dix-neuf , le 28 janvier, les membres du Conseil Municipal, se sont réunis dans la salle du Conseil de la Mairie de CLOUANGE, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de
M. BOLTZ Stéphane, Maire en exercice.

Convocation transmise le 21 janvier 2019.



✓ Approbation de la séance du 05 décembre 2018

Sur rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des membres présents ou représentés :

- ✓ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 05 décembre 2018, tel que présenté.

Votants : 23	
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

INFORMATION

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, par courrier en date du 04 janvier 2019, M. GENTILE Michel lui a notifié sa volonté de démissionner de ses fonctions de Conseiller Municipal, avec effet immédiat.

Conformément à l'article L 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette démission est définitive et Monsieur le Sous-Préfet de Thionville en a été informé.

Mme CAIANI Gilberte, suivante immédiate sur la liste « CLOUANGE Respect Volonté », dont faisait partie M GENTILE Michel, lors des dernières élections, n'a pas souhaité assurer le remplacement.

M CECCONI Alexandre, contacté par lettre du 11 janvier 2019, n'a jamais répondu. Joint par téléphone, le 21 janvier 2019, ce dernier a refusé d'aborder le sujet. Cette attitude est par conséquent, interprétée comme un refus.

Mme BERTONI Marie, suivante immédiate ne nous a pas encore répondu.



SUBVENTIONS AMISSUR- TRAVAUX DE VOIRIE 2019

Dans le cadre des projets de voirie 2019, la collectivité envisage de présenter un dossier de demande de subventions auprès du Conseil Départemental, afin de financer le projet de sécurisation de rues du Paradis et d'alsace (plateaux surélevés).

- ✓ Rue du PARADIS : 29 710 € HT
- ✓ Rue d'ALSACE : 13 570 € HT

Ces travaux liés à la sécurité routière entrent dans le champ de répartitions de l'enveloppe annuelle du dispositif AMISSUR, et pourraient bénéficier d'une aide à hauteur de 30%.

Sur exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents et représentés :

- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une aide financière au titre de l'enveloppe AMISSUR.
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à une consultation publique sous forme d'une procédure adaptée.
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents et actes à intervenir pour la réalisation du projet.

Votants : 23	
Pour	23
Contre	0
Abstention	0



FOURRIERE DU JOLIBOIS – ADHESION COMMUNES DE VECKRING ET DE VALMESTROFF

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune adhère au SIVU de la « Fourrière du Jolibois », et doit à ce titre, se prononcer sur les propositions de modifications de la liste des adhérents.

A cet effet, les communes de :

- ✓ VALMESTROFF (57), 257 habitants
- ✓ VECKRING (57), 677 habitants

Sollicitent leur adhésion.

Sur exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents et représentés :

- ✓ **APPROUVE** l'adhésion au SIVU du Jolibois, des Communes de VALMESTROFF et de VECKRING.

Votants : 23	
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

INFORMATION

M. le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre du grand débat national, une réunion publique est organisée en collaboration avec la ville de Rosselange, et en présence du député HAMMOUCHE, le 2 février 2019 à 20h à la salle Fort Chabrol.

Un cahier de doléance est également à disposition du public en format papier à l'accueil et en format dématérialisé sur le site internet de la Commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 Heures 40

Procès-verbal relatif aux délibérations n° D2019-01 à D2019-02

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,
Stéphane BOLTZ



ASSIOMA-COSTA <i>Eliane</i>		CECERE <i>Antoine</i>	
BARBIER <i>Estelle</i>	<i>Absente</i>	LEICHTNAM <i>Marianne</i>	
BETOU <i>Denis</i>	<i>Absent</i>	LICATA <i>Angèle</i>	
BIASINI <i>François</i>		LUCCHINA <i>Carine</i>	<i>Absente</i>
CINGOLANI <i>Damien</i>	<i>Absent</i>	MALNATI <i>Laurence</i>	
CLAUSE <i>Jean-Claude</i>		MALRAISON <i>Evelyne</i>	
DERIU <i>Clément</i>		PEPLINSKI <i>Céline</i>	<i>Absente</i>
HOENEN <i>Daniel</i>		TINTANET- DANGLA <i>Jérôme</i>	
GARZIA <i>Orest</i>	<i>Absent</i>	THOMAS <i>Ornella</i>	
TOSCANI <i>Annarita</i>		VEZAIN <i>Philippe</i>	
MASCHIELLA <i>Karine</i>		WEISS <i>Frédéric</i>	
IACUZZO <i>Hugues</i>		ZELLER <i>Cédric</i>	
IFFLI <i>Emmanuelle</i>	<i>Absente</i>		

